



Unité 4 ESL : **Concours de Plaidoirie**

2017-2018

Bennani Hassan Myriam
Meunier-Mili Lilia
Stephan Hugo

*Une robe de femme, doit être comme une plaidoirie : à
sujet, assez courte pour être suivie.*

Anonyme.

Remerciements

Nous n'aurions jamais pu réaliser ce projet à nous trois. Nous souhaitons donc remercier toutes les personnes qui nous ont apporté leur aide depuis 2016.

Au sein de l'École Européenne de Droit, Lilian Surroca, Anne Culioli, Claudine Chambert et Wanda Mastor nous ont apporté un soutien sans faille, nous ont donné de nombreuses idées pour améliorer notre projet, que ce soit au niveau des sponsors ou de l'organisation. Anne Culioli a aussi pris le temps de filmer et de photographier les sessions ; Claudine Chambert était prête à remplacer un membre du jury ; Wanda Mastor nous a fait l'honneur de présider la finale.

Aurore Gaillet, bien qu'elle n'ait pu intégrer le jury, nous a aidé dès l'été 2017. Nous la remercions pour le temps qu'elle a passé avec nous à réfléchir à l'organisation, pour ses idées originales, et pour le regain de motivation qu'elle nous a apporté quand les obstacles s'amoncelaient.

Nous souhaitons remercier les différentes associations de l'université Toulouse Capitole 1, qui nous ont notamment permis de diffuser l'événement : ELSA Toulouse, Europa Toulouse, la Corpo Arsenal, le JEED, la TESLA et les différentes associations de Master 2.

Nous remercions également tous les membres du jury : Valere Ndior, Jean-Philippe Orlandini, Alex Tani, Sacha Sydoryk, Romain Vaillant, Thomas Martin Di Michele, Bastien Alidor, Pierre Egea, Matthieu Poumarède, Wanda Mastor et Estelle Fohrer-Dedeurwaerder. Merci à tous pour le temps que vous nous avez accordé (certains sur 2, 3 voire 4 sessions ; au milieu de vos obligations personnelles et professionnelles) et pour vos conseils avisés.

Nos sponsors toulousains nous ont permis de gâter les participants : merci à la librairie Ombres Blanches, à Godiva Chocolatier, à la librairie des lois, à la librairie Privat, à la Corpo Arsenal, à l'ESL.

Sommaire :

- Remerciements.....	P.3
- Sommaire.....	P.4
- Introduction.....	P.5
- Partie 1.....	P.8
– 1: Les coulisses.....	P.8
– 2: Mise en route.....	P.9
– 3: Réunion d'information et inscriptions.....	P.10
- Partie 2.....	P.12
– 1: Première session.....	P.12
– 2: Deuxième session.....	P.16
– 3: Troisième session.....	P.18
– 4: La finale.....	P.20
- Conclusion.....	P.22
– Conclusion générale.....	P.22
– Livre d'or.....	P.23
- Annexes.....	P.27

Introduction

Initialement, Hugo et Lilia ont voulu faire un projet ensemble. Ils avaient déjà eu l'occasion de travailler ensemble dans le cadre de l'association des étudiants de l'École Européenne de Droit entre 2014 et 2015 (AEIED, devenue TESLA). Ils voulaient réaliser un projet d'aide aux réfugiés : une aide concrète, à la fois sur le plan linguistique et juridique. Leurs expériences professionnelles juridiques et universitaires (en particulier en mobilité) leur ont montré à quel point cette aide était nécessaire, les associations ne pouvant gérer la totalité des besoins.

Pour que l'aide linguistique soit la plus complète possible, ils ont cherché des étudiants parlant d'autres langues au sein de l'ESL. Suite à une annonce sur le groupe facebook des étudiants de l'ESL, créé par la TESLA, Myriam a eu connaissance du projet et a manifesté sa volonté de rejoindre le groupe. Avant l'été 2016, le trio est formé. Le hasard a bien fait les choses, nos trois personnalités et nos compétences se complétant au service d'une rigueur commune et d'une motivation sans faille.

Ainsi a commencé un long périple pour bâtir un projet Erasmus +. Nous avons beaucoup travaillé avec Lilian SURROCA pour définir le projet, le préciser, avoir des contacts avec des associations. Notre ambition était de déposer un dossier de financement pour février 2017 à l'agence Erasmus +. Nous avons décidé de réaliser le projet à Toulouse, la situation étant complexe à Calais, il nous a été déconseillé d'envisager un projet dans la jungle. Nous voulions des participants de 4 autres pays européens, et plusieurs associations toulousaines. Nous avons ainsi contacté un certain nombre d'associations apportant de l'aide aux réfugiés, et nous avons diffusé des annonces sur les sites *ad hoc* pour trouver des participants intéressés par ce projet. Ce ne fût qu'une succession de déceptions. D'une part, nous nous sommes rendus compte que dans ce domaine, les projets « concrets » ne fonctionnaient pas. Le « réfléchir ensemble », les débats, l'organisation de tables rondes stimulaient. S'engager en pratique auprès des populations de réfugiés, en revanche, ne suscitait vraisemblablement pas beaucoup d'intérêt auprès des jeunes européens, et ce en dépit de nos nombreux contacts auprès d'organisations européennes cherchant des projets pour y investir leurs jeunes. En outre, et ceci nous a peut-être encore plus surpris, les associations ne semblaient pas intéressées par l'aide que nous pensions leur apporter. Nous avons pleinement conscience que leur temps était précieux, et que former de

jeunes européens était à court terme une perte de temps. Nous espérions par contre que nos participants pourraient faire ensuite fleurir des projets d'aide dans leur pays d'origine après avoir pu apporter une aide concrète à des réfugiés. Cependant, obtenir ne serait-ce que des réponses à nos sollicitations fut extrêmement difficile, en dépit de nos emails, visites, appels.

En définitive, nous n'avons jamais fait cette demande de financement, puisque nous n'avons pas réussi à avoir suffisamment de participants, et que les organisations locales n'étaient peu ou prou pas intéressées par notre projet. Nous avons tous les trois été profondément déçus par ce fiasco, et il nous a fallu 2 mois pour digérer ce qui nous apparaissait comme une défaite – pour nous, mais surtout pour une population vulnérable que nous voulions sincèrement aider, les réfugiés.

Ainsi, après l'échec de ce premier projet où nous avons vu peut-être trop grand, nous avons décidé de réduire l'échelle tout en conservant la volonté de réaliser un projet qui pourra être bénéfique pour ceux qui y participeront. Peu à peu nos idées se sont arrêtées sur l'Université et ses étudiants. Nous réalisons alors qu'il n'y avait pas assez de concours permettant aux étudiants de travailler leur talent d'orateur. Ce constat nous est venu en particulier lors de nos mobilités, où les concours, les joutes sont extrêmement développés (que ce soit des concours juridiques, de négociation...).

C'est dans cette optique que nous avons alors décidé d'organiser un concours de plaidoirie et d'éloquence. Nous avons souhaité organiser ce concours pour permettre à des gens qui n'ont aucune expérience dans la plaidoirie ou les débats de participer. En effet, les concours reconnus, déjà établis depuis plusieurs années, attirent en particulier les étudiants qui veulent ensuite s'orienter vers d'autres concours nationaux ou internationaux, ce qui participe à créer un niveau très élevé dans les concours locaux. Le problème est que, selon nous, certains étudiants n'oseront jamais participer à ces concours s'ils sont timides ou peu habitués à parler en public. En effet, contrairement à d'autres concours, notre concours avait pour atout qu'il n'y avait pas d'élimination avant la finale. Si un étudiant perdait à la première session il pouvait tout de même continuer le concours, ce qui nous paraissait plus encourageant. De même, si l'étudiant tombait sur un sujet avec lequel il avait eu des difficultés, il avait deux autres chances de pouvoir montrer à nouveau ses capacités.

En organisant un concours éphémère, ponctuel, ouvert à tous, et en encourageant les

étudiants sans expérience, nous espérions motiver un bon nombre d'étudiants à se lancer dans cette aventure qui pourra notamment, nous l'espérons, leur être bénéfique pour la suite de leurs études.

Le déroulement et les modalités de notre concours ont relativement évolué au cours de l'année. Voilà tout d'abord quel été notre projet de base : Ce projet serait ouvert à tous les étudiants de l'UT1. Il s'organiserait sous forme de duel (licence vs licence et master vs master). Il y aurait trois sessions qui s'étendraient sur le second semestre et une grande finale aurait lieu entre le premier des étudiants en licence et le premier des étudiants en master.

Pour réaliser ce projet nous souhaitons mettre en place un jury. Ayant deux types de duel, ceux des licences et ceux des masters, nous souhaitons constituer un jury de quatre personnes pour chacun des deux niveaux.

Les sujets auraient été donnés entre une et deux semaines à l'avance. Chaque membre du jury aurait une grille d'évaluation réalisée par nous-mêmes. Durant le duel, l'un des étudiants devra arguer le pour, l'autre le contre. A la fin du duel, grâce à la feuille d'évaluation, les juges auraient un nombre de points pour chaque candidat. Les grilles d'évaluation nous seraient ensuite remises afin que nous puissions faire le décompte des points. Le gagnant de chaque duel est celui qui a le plus de points. Pour déterminer les grands vainqueurs (des licences et des masters) nous additionnerons les points des trois sessions. Viendra ensuite la grande finale entre le premier des étudiants en licence et le premier des étudiants en master.

Mais comme vous pourrez le constater au cours de ce dossier, tout ne s'est pas déroulé exactement comme prévu, au cours de l'année il nous aura fallu nous adapter à certaines situations et imprévus.

Partie I . De Juillet 2017 à la clôture des inscriptions

1. Les coulisses – fin d’été

Notre idée du concours de plaidoirie a donc émergé en juin-juillet 2017, ainsi dès que nous avons été sûr de notre volonté de réaliser ce projet, il nous a fallu prévenir l’ESL d’une part, avec Madame Anne CULIOLI qui aura été présente du début à la fin de ce projet avec son enthousiasme et son aide sans faille, mais aussi les futurs membres du jury. C’est ainsi qu’en plein mois de juillet Myriam commença à contacter différents professeurs et doctorants de l’UT1 afin de leur présenter le projet et savoir s’ils seraient éventuellement intéressés pour faire partie du jury. Nous n’attendions pas de réponses dans les jours qui suivirent étant donné la période dans laquelle nous étions, mais c’est avec grand étonnement et surprise que nous avons eu rapidement des retours avec beaucoup d’enthousiasme et d’encouragement. Le projet était lancé.

Afin de ne pas empiéter sur les autres concours (par souci d’humilité mais aussi pour que nos participants n’aient pas à choisir entre deux concours qui les intéressaient), nous avons contacté l’équipe organisatrice de l’As de la plaidoirie. Nous avons indiqué les dates auxquelles nous souhaitions faire notre concours en leur demandant les leurs. Il y a eu quelques chevauchements, les dates ne nous ayant pas été communiquées précisément, mais nous avons pu arranger tous les étudiants qui participaient aux deux concours : notre volonté première a toujours été de servir les participants.

Dès la fin août, nous commençons la recherche de sponsors. L’aide de Madame la professeur Aurore GAILLET nous a été précieuse, ainsi que celle de Claudine CHAMBERT, ancienne secrétaire générale de l’ESL, pour trouver des enseignes toulousaines qui seraient potentiellement intéressées par notre projet. Nous avons appris de notre échec quant au projet des réfugiés, et nous rendions visite en personne aux responsables des boutiques que nous avons sélectionnées. Notre discours était précis, efficace, et dès notre première tournée, nous avons plusieurs sponsors enthousiastes. Petit à petit, nous entrions dans un cercle vertueux, le projet nous apparaissait de plus en plus concret.

2. Mise en route – septembre

Septembre, la rentrée est enfin arrivée et pour nous, beaucoup de travail nous

attendait. Myriam entamait son Master 1 Droit international, Hugo le Master 2 Droit public – Collectivités territoriales, et Lilia intégrait un Master 2 de droit de l'urbanisme à Narbonne. Nous avons commencé à constituer un jury, mais encore fallait-il que nous trouvions des candidats ! C'est ainsi que commença notre campagne de pub pour le concours qui se traduisit par la création d'une page Facebook, des affiches, la création d'une adresse mail pour le concours¹, le bouche à oreille via les différentes associations de l'Université (en particulier les groupes d'étudiants de Master 2) et la mise en place d'une réunion d'information !

Afin de commencer à avoir une certaine visibilité et de toucher le plus de personnes, nous avons décidé d'organiser une réunion au sein de l'Université afin d'expliquer de vive voix notre projet pour tout étudiant intéressé.

Nous avons à ce moment contacté la TESLA pour qu'ils diffusent notre projet. A cette occasion, nous avons pu les rassurer en précisant que notre projet n'avait pas vocation à faire concurrence aux joutes : non seulement le format était totalement différent, mais la période n'était pas du tout la même, et il ne s'agissait pas d'un concours ouvert uniquement aux étudiants de l'ESL.

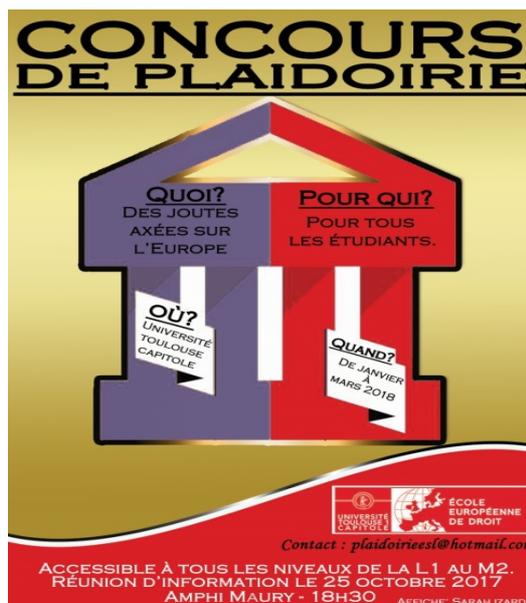
La communication de cette réunion s'est traduite également par l'usage des réseaux sociaux, nous avons notamment créé un évènement sur Facebook, mais aussi avec des affiches au sein de l'Université. La création de cette affiche fût également l'occasion pour nous de faire appel aux autres associations, notamment la Corpo Arsenal dont Myriam fait partie. Ainsi nous avons eu recours à l'expérience de Sarah Izard, membre également de la Corpo Arsenal, en matière de création d'affiche d'évènement.

3. Octobre à décembre – réunion d'information et inscriptions

Le 25 octobre 2017 a donc eu lieu cette fameuse réunion d'information.

¹plaidoirieesl@hotmail.com

Comme pour chaque événement organisé, il y a toujours cette crainte qu'il n'y ait personne. Bien heureusement, une quinzaine de personnes étaient présentes en plus de quelques personnes qui nous avaient contacté en amont précisant qu'elles ne pouvaient être présentes pour la réunion mais qui désiraient un compte rendu par la suite. Après la présentation de notre projet, nous étions agréablement surpris de l'intérêt de ces



personnes notamment par leurs questions ainsi que leurs conseils ou remarques. Cette réunion s'est finie par des une dizaine de préinscriptions environ. Pour nous, ce n'était que des encouragements pour la suite de ce projet.

La réunion marqua également ainsi donc l'ouverture officielle des inscriptions au concours, inscriptions qui se sont alors clôturées le samedi 23 décembre à minuit.

Jusqu'à cette date, nous continuions nos relances pour les inscriptions via les réseaux sociaux principalement, nos recherches de sponsors ainsi que de jurés. Ce fut également la période où nous avons créé notre grille d'évaluation pour les jurés².

La phase des inscriptions a été le premier évènement qui nous a contraint à nous adapter et à modifier les modalités de notre concours. En effet, pour rappel, nous voulions des duels Licence vs Licence et Master vs Master, mais le nombre trop bas d'inscription des Master³ nous a forcé à revoir cela. Nous avons en effet beaucoup plus d'étudiants en licence. Au final, nous avons décidé de faire des duels pour les L1 et L2 entre eux et d'autres duels pour les L3 et Master entre eux. Pour ne pas susciter de déception parmi les étudiants de master, nous leur avons expliqué notre démarche et la raison pour laquelle nous changions les modalités : tous ont compris, acceptés, et précisé qu'ils souhaitaient se mettre au défi. S'ils pouvaient potentiellement affronter plus de participants, cela leur convenait parfaitement !

Le 23 décembre 2017 à minuit, nous avons donc clôturé les inscriptions et nous nous

²Cf Annexe n°1

³Cinq inscriptions

retrouvions avec 26 candidats⁴ pour notre plus grand bonheur – sans avoir en tête les difficultés que cela pouvait engendrer, mais que nous découvrons par la suite...

⁴Cf Annexe n°2

Partie II. Janvier – Finale

1. Première session – les choses sérieuses commencent

Les fêtes viennent de passer, la première session approche et tant de choses sont encore à faire, notamment la réservation des salles ! Depuis le départ nous avons une idée sur les semaines où nous voulions réaliser les sessions, il fallait faire en fonction des vacances, des périodes de partiels ainsi que de partiels blancs, ce que nous avons pu calculer avec le calendrier universitaire. Toutefois, tant que les salles n'étaient pas réservées on ne pouvait donner de jour précis. C'est là que nous avons rencontré une nouvelle (mais légère) difficulté. Nous avons tenté de réserver les amphithéâtres avant les vacances de Noël, toutefois selon l'Administration, nous ne pouvions le faire qu'à compter de janvier 2018. C'est ainsi qu'avec l'aide d'Anne CULIOLI, nous nous sommes mis à la recherche d'amphithéâtres disponibles pour les semaines qui nous intéressaient. Hélas, bien qu'ayant une grande université, les événements eux aussi sont en grand nombre ainsi que les cours. Nous avons pu réserver des amphithéâtres bien que ces derniers nous paraissaient parfois trop grands, mais nous nous sommes adaptés. C'est ainsi que les dates pour les trois sessions étaient choisies, mais une fois encore suite à la première session nous avons réalisé qu'il faudra à nouveau faire quelques changements, affaire à suivre...

Pour la première session, nous avons eu la chance d'avoir de très bons contacts avec l'association ELSA Toulouse – l'amphithéâtre Guy Isaac leur était réservé, mais le bureau n'en avait pas besoin sur le créneau qui nous intéressait (16h30-20h). Leur aide nous fut salutaire.

Une fois la distribution des sujets effectuée et chaque duel formé, la tâche fastidieuse d'organiser les passages est arrivée. Il a fallu jongler avec les TDs de l'un, le rendez-vous de l'autre, le DU de celui-ci, le déplacement à Paris de celui-là. Une personne ne pouvait pas du tout être présente le jour de la première session mais était extrêmement motivée pour faire le concours, et prête à faire deux passages pour la deuxième session pour compenser son absence. Il y a eu un désistement de dernière minute, que nous avons pu combler grâce à un étudiant qui n'a pas envoyé son formulaire de participation dans les temps. Malgré le casse-tête organisationnel, bien nous en a pris : ces deux personnes se sont révélées être le deuxième et le troisième des L1-L2, et

nous ont régalié de leurs plaidoiries.

Dans le même temps, il nous a fallu organiser la présence des membres du jury. Nous ne pouvions leur demander de rester 3h30 d'affilée – bien qu'au final, certains l'aient fait, face à certains talents que ce concours a permis de découvrir – et nous devions donc organiser un roulement. Notre ambition d'avoir 4 jurés pour chaque duel s'est vite écroulée, nous n'avions pas assez de jurés disponibles. Au final, ce n'était pas un mal, les jurés se prenant au jeu et posant de nombreuses questions aux participants pour traquer les failles.

La première session a donc eu lieu le jeudi 18 janvier 2018, les sujets avaient été deux semaines avant, et oui, nous avons passé nos fêtes de fin d'année à penser Europe, économie, politique afin de concocter de bons petits sujets pour nos candidats. Parmi ces sujets, il y avaient notamment « Une Europe des Nations ou une Nation Européenne ? ; Une Europe des Nations ou une Nation Européenne ? ; Le juge national face au juge européen : un dialogue ou une concurrence ? »⁵.

La particularité de cette session était sa longueur. En effet, 12 duels, qui réunissaient ainsi 24 candidats (un désistement et une absence) se sont déroulés pendant environ 4h. Il s'agit ainsi de l'unique session, exceptée la finale, qui réunissait l'ensemble des candidats en une seule fois.

Ainsi, nous nous sommes vus confrontés à plusieurs problèmes pendant cette session.

⁵Cf Annexe n°3

D'une part, les consignes n'ont pas été assez clairement énoncées aux membres du jury. Nous avons donné la possibilité de poser une question à chaque candidat. Cependant, les jurés ont chacun posé une question,



ce qui a rendu les passages des étudiants beaucoup plus longs que prévu.

D'autre part, le timing et les horaires de chacun ont fait l'objet de quelques crispations. En raison du retard accumulé, nous avons dû modifier l'ordre de passage de certains duels car plusieurs candidats avaient des impératifs horaires. Cela a donc parfois engendré certaines incompréhensions de la part des candidats, mais également de la part du jury.

En dehors de ces quelques problèmes, la première session peut être vue comme une véritable réussite. Un public assez important était présent (jusqu'à 80 personnes), des candidats sérieux et impliqués ont étonnés le public et le jury ; et l'originalité et la particularité de ce concours a été appréciée par les différents membres du jury.

Du côté des candidats, nous avons de suite vu émerger les étudiants les plus à l'aise dans ce genre d'exercice et donc, ceux plus à même de convaincre le jury. Nous avons également constaté et apprécié l'effort que l'ensemble des candidats a apporté à leurs plaidoirie, montrant notamment un travail rigoureux et sérieux : notre démarche s'en trouvait définitivement justifiée.

Le jury s'est également appliqué à expliquer aux différents candidats leurs points forts et points faibles, tout en insistant sur la grande qualité et le courage des différents étudiants pour participer à ce concours.

Du côté des organisateurs, cette première session fut considérée comme assez stressante et prenante. En effet, le travail d'organisation, de mise en place de l'amphithéâtre commença aux alentours de 15h et se termina vers 21h. De par sa longueur et des difficultés rencontrées pendant les différents passages, la séance fut

chargée et le temps passa assez vite. De plus, nous n'étions que deux pour gérer l'événement, en raison de son emploi du temps à Narbonne, Lilia ne pouvait pas venir nous prêter main-forte. En raison de cette absence, une autre problématique ressortie, l'absence de communication totale entre nous. En effet, nous n'avions pas prévu certaines modifications ou avons omis de l'indiquer aux autres, ce qui généra parfois quelques incompréhensions dans l'organisation générale de la session. Cependant, cela nous a également permis de pratiquer l'improvisation et de développer notre capacité d'adaptation.

Pendant le déroulement de la session, Lilia agissait dans les coulisses pour la suivante : tirage des sujets, préparation des emails.

A la suite de cette première session, nous avons décidé de modifier plusieurs points d'organisation du concours.

D'abord, concernant la question des sessions, il fut décidé de scinder les prochaines sessions sur deux jours. En effet, au regard de la longueur de la première session, il était difficile de pouvoir obtenir les emplois du temps adéquat de l'ensemble des candidats pour les sessions suivantes. D'autre part, cela permettait également d'obtenir une facilité d'organisation entre les candidats, les jurés et les amphithéâtres disponibles, tout en réduisant considérablement le temps de durée des duels.

Ensuite, nous avons opéré une modification des grilles d'évaluations, à la suite des retours du jury. Les premières versions des grilles étaient en effet beaucoup trop fournies et comportaient trop de points différents à évaluer. Nous avons donc réduit les grilles en scindant notamment plusieurs critères d'évaluations ou en supprimant certains. Concernant les jurés, nous avons également exigé qu'ils ne posent qu'une seule question par candidat, ou le cas échéant, que la question soit courte et qu'elle n'exige pas une grande réflexion ou l'amorce d'une discussion avec le jury.

Nous avons récupéré les grilles d'évaluation durant le week-end (la complexité de la grille empêchait les jurés de donner une note au sortir d'un duel, ils ont eu besoin de préciser leur évaluation) et nous avons envoyé leurs notes aux candidats la semaine suivante. A chaque fois, nous incluons la meilleure note et la moins bonne (pour chaque collègue), afin que les étudiants puissent voir dans quelle fourchette ils se

situaient. Aux étudiants qui le demandaient, nous envoyions également un compte-rendu de leur performance, avec des pistes d'amélioration (notamment sur la forme : non-respect du temps, voix suffisamment audible...).

La gestion de projet est une course d'obstacles. L'euphorie de cette première session a vite cédé le pas à la nervosité : à peine les sujets étaient-ils envoyés que nous recevions des abandons. Cela nous a d'autant plus agacés qu'aucun étudiant ne nous en a fait part à l'issue de la première session, alors que Myriam et Hugo étaient présents, disponibles. Rapidement, il a fallu demander à des participants de changer leur sujet, pour les mettre avec un autre « abandonné ». Pour chaque session, il était nécessaire de harceler certains participants pour connaître leurs disponibilités, et ce dans le seul but de permettre leur participation dans les meilleures conditions possibles. Avec le recul, peut-être avons-nous trop tenté d'arranger les participants, puisque certains plaçaient le concours comme le moins prioritaire. Cependant, ce serait trop injuste pour une grande majorité de nos participants, qui était volontaire, poli, faisant preuve de célérité quand il fallait répondre aux emails, et en permanence enthousiastes.

2. Deuxième session – objectif : amélioration !

La deuxième session du concours de plaidoirie s'est donc déroulée sur deux jours, le 31 janvier 2018 ainsi que le 1er février 2018. Le choix de faire passer la deuxième session sur deux jours résulte des conséquences de l'observation de la première session, dont nous avons constaté les difficultés à faire passer plus de 20 candidats dans une seule soirée.

Au niveau de la gestion du planning, nous avons dû jongler – en plus des difficultés récurrentes type cours et petits boulots – avec une conférence organisée par une association, et les phases de pré-sélection de l'As de la plaidoirie, auxquelles plusieurs étudiants participaient. Nous avons cependant réussi à surmonter cet obstacle.

Pour la deuxième session, nous avons contacté plusieurs nouveaux jurés, afin de permettre une variété dans le jury et surtout, d'avoir avec nous la possibilité de pallier d'éventuels retraits ou absences de dernière minute. Certains professeurs étant de plus très demandés, avec un emploi du temps calé depuis plusieurs mois, il était difficile pour eux de nous consacrer une soirée, en dépit de leur motivation et de leur intérêt

pour le projet.

Ainsi, Madame Aurore GAILLET nous a dirigés vers ses doctorants. Nous remercions Matthieu GAYE-PALETTES pour son intérêt et de nous avoir mis en contact avec Sacha SYDORYK et Marie-Céline PALLAS.

Une nouvelles fois, les sujets concernant le domaine européen avec par exemple: Doit-on rétablir la peine de mort en Europe ? - L'uniforme scolaire doit-il être imposé dans les écoles françaises ? L'euthanasie doit-elle être légalisée partout en Europe ?

Nous avons rencontré deux difficultés majeures pendant cette deuxième session. D'une part, la problématique des salles et amphithéâtres. Nous avons pu obtenir deux amphithéâtres pour les deux séances, mais ceux-ci n'étaient que peu adaptés à des concours de plaidoirie.



En premier lieu, l'amphithéâtre Couzinet aux anciennes facultés ne possédait ni la taille requise, ni l'organisation nécessaire pour un duel entre deux candidats. Ceux-ci étaient trop bas par rapport à la chaire et beaucoup trop près du public. En second lieu, l'amphithéâtre Mestre était quant à lui beaucoup trop grand, ce qui accentuait le faible nombre du public, venu assister aux duels.

D'autre part, nous avons dû faire face à plusieurs absences / désistements au dernier moment de la part de certains candidats. Si nous avons constatés et pris en compte plusieurs abandons entre le premier et le deuxième tour, certains candidats nous ont annoncés quelques heures avant leur passage leur intention d'abandonner le concours. Ainsi, Lilia a dû remplacer au pied levé un candidat afin de permettre à son adversaire d'avoir une thèse contraire à la sienne et de ne pas être biaisé au moment de la notation.

A l'exception de ces deux grandes difficultés, les deux sessions ont été une réussite, malgré une diminution du public. Les candidats qui avaient brillé pendant la

première session ont continué à produire des plaidoiries de grande qualité. Nous avons également noté, avec les membres du jury qui avaient été présent pour la première session, l'amélioration de nombreux autres candidats, prouvant ainsi que notre idée initiale de prévoir plusieurs sessions afin d'observer les progrès des candidates était judicieuse.

La simplification de la grille a été appréciée par les membres du jury. A nouveau, nous avons comptabilisé les points, puis envoyé leurs résultats aux étudiants. Ceux qui le demandaient ont pu avoir un compte-rendu détaillé : puisque l'un d'entre nous au moins était présent pour chaque soirée, nous pouvions noter les points à améliorer et les points positifs.

M. Tani (que nous remercions pour sa suggestion et ses idées de sujet), membre du jury, nous a suggéré de changer le type de sujets pour la troisième session, maintenant que chacun avait pu se tester lors des deux premières sessions. Face à notre difficulté à trouver des sujets toujours d'actualité et l'envie de poser de nouveaux challenges aux participants, nous avons décidé de modifier les thèmes pour la troisième et dernière session avant la finale et de s'engager vers des sujets plus légers, afin de voir la capacité des étudiants à s'adapter à des sujets moins juridiques.

3. 3^{ème} session : des obstacles, toujours des obstacles

La troisième et dernière session du concours eut lieu les 14 et 15 février 2018, aux amphithéâtres Couzinet et Mestre. Une nouvelle fois, les seuls amphithéâtres disponibles n'ont pas permis le passage des étudiants dans des conditions idéales.

Suite à la suggestion de M. Tani, voici un échantillon des sujets que nous avons proposé aux étudiants : Faut-il changer le drapeau de l'UE? Faut-il une législation européenne sur le cannabis ou doit-on tous continuer d'aller à Amsterdam ? Faut-il créer un esperanto européen ?

Au niveau des difficultés, nous avons également contacté de nouveaux membres du jury et avons également dû faire face à nouveaux abandons au dernier moment, ce qui obligea Lilia à remplacer un candidat et à effectuer une nouvelle fois une plaidoirie. En plus de ces difficultés que nous avons déjà rencontrées, cette session connu

plusieurs obstacles majeurs auxquels nous n'avions pas encore été confrontés.

D'abord, l'emploi du temps de l'ensemble des membres du groupe a été un facteur à gérer, en plus de celui des candidats et des membres du jury. En effet, le mois de février a été le moment du lancement de l'unité 5 de l'école européenne de droit et cela a grandement impacté Lilia et Hugo. Février a également été un mois de partiels pour Hugo, qui eut moins de temps à consacrer à ce projet. Enfin, Myriam a grandement été occupée par les élections étudiantes et par son association « La Corpo ». Pour résumer, le temps que nous pouvions accorder au projet était plus limité et nous a demandé d'être très efficaces. Des difficultés de communication évoquées pendant la première session ont ici été la source d'un problème d'envergure.

En effet, pour la session du 15 février, nous nous sommes retrouvés sans jurés. En raison d'incompréhension entre plusieurs membres contactés ainsi qu'en raison d'un manque de communication, Myriam et Hugo ont dû remplacer le jury. Ce remplacement a été en quelque sorte obligatoire pour plusieurs raisons. D'une part, en raison de la gestion et de l'organisation du concours, trouver une nouvelle date qui convenait à l'ensemble des étudiants, avec un amphithéâtre disponible paraissait trop compliqué. D'autre part, cela allait retarder les dates de la finale et pouvait également coïncider avec les dates de l'autre grand concours de plaidoirie organisé au sein de l'université, « L'as de la plaidoirie ».

Nous avons donc consulté les différents candidats sur place afin de déterminer avec eux s'il était possible que nous officiions comme jurés. Ceux-ci ont été extrêmement compréhensifs et ont de suite acceptés cette situation, comprenant les difficultés que pouvait engendrer un changement de date.

Nous souhaitons garder une trace vidéo de ces concours, voire de créer une vidéo récapitulative. En amont, nous avons eu réunions avec le service multimédia et audiovisuel de l'université. Nous avons pris la décision de filmer certaines sessions, par le biais de caméra, prêtés par le service et de casques audio, permettant d'enregistrer au mieux les plaidoiries. C'est pourquoi la première séance de cette troisième session a été filmée, et c'est Mme Culioli qui s'est chargée de filmer l'ensemble des candidats.

4. La finale – consécration et bonne humeur

Nous avons donc terminé cette dernière session et nous nous sommes rapidement tournés vers la suite du concours, la grande finale. Nous avons procédé en premier lieu à un calcul des résultats des différents étudiants, avec une pondération pour ceux qui avaient été notés par Myriam et Hugo. 4 candidats ont ainsi émergé : LEFEUVRE Briac, JALLOUL Emma, BELASRI Brahim et CUVELIER Bryan.

Bryan et Briac ont obtenu les meilleurs résultats et allaient s'affronter pour la victoire du concours de plaidoirie, alors qu'Emma et Brahim devaient se rencontrer pour la troisième place.

Nous avons ainsi opté pour une modification de l'idée initiale du concours. En effet, nous prévoyions à l'origine une simple finale entre les deux meilleurs candidats. Cependant, au vu de la qualité des plaidoiries, nous avons opté pour deux duels lors de cette finale. De plus, cela nous semblait plus juste, car le total (bien que sur 350 points) était très serré entre le premier et le deuxième de chaque collège (moins de 10 points), alors que l'écart était plus grand entre chaque deuxième et troisième.

Nous avons pour cela amorcé une réflexion concernant l'organisation et les modalités d'évaluation de cette finale. L'aide de Madame Aurore GAILLET a encore été précieuse, puisqu'elle nous a aidé à trouver les modalités les plus adaptées pour laisser briller les candidats, que ce soit au niveau de la parole même des candidats que de l'espace que nous devons laisser aux membres du jury. Il a été choisi d'offrir un temps de parole plus important aux candidats, la possibilité de répondre au plaidoyer de son contradicteur, la possibilité pour le jury de poser plusieurs questions aux candidats et l'opportunité pour le public d'interroger les candidats.

A côté de ces questions d'organisations, nous nous sommes également consacrés à la création de lots et de récompenses, ainsi que la fabrication de diplômes pour les vainqueurs, mais également pour l'ensemble des participants au concours.

Ces diplômes furent réalisés grâce à l'aide et le soutien de Mme Culioli et de l'école européenne de droit, et les lots constitués de l'ensemble des dons de nos sponsors. Pour que tous nos participants repartent avec un petit paquet, nous avons également investis un peu de nos propres deniers.

Nous voulions, dès le début, que cette grande finale soit un moment de partage entre les participants, les membres du jury, le public et nous-mêmes. C'est la raison pour laquelle nous avons organisé un buffet, et nous avons également mis en place une cagnotte. Certains participants ont apporté de quoi fournir le buffet ou ont participé financièrement au buffet, de même que des membres du jury.



Bien qu'il n'y ait pas eu beaucoup de personnes dans le public, nous avons été ravis de constater que certains venaient sans connaître les participants, que la famille d'un organisateur était venue, que des camarades de l'université Jean Jaurès sont venus goûter au plaisir de l'éloquence. Les duels ont passionné – les adversaires, les jurés, le public, les organisateurs. Le choix ne fut pas aisé pour le jury, et la différence s'est jouée à peu de voix. Pourtant, à 9, cela aurait dû être plus facile qu'à 2 ou 3, mais Emma, Briac, Brayan et Brahim avaient chacun un style différent, au service d'une rigueur commune cependant. Pierre Egea, Valere Ndior, Estelle Fohrer-Dedeurwaerder, Matthieu Poumarède, Sacha Sydoryk, Jean-Philippe Orlandini, Alex Tani, Bastien Alidor et Wanda Mastor nous ont honoré de leur présence et ont été un jury de final comme nous en rêvions. Les finalistes ne se sont pas laissés désarçonner par ce jury d'exception, et ont montré qu'ils étaient à la hauteur. Nos sponsors ont gâtés les participants. Le 8 mars au soir, les difficultés se sont envolées. Si nous devions avoir un regret, ce serait de ne pas avoir pu accorder la gratification aux participants : tous ceux qui ont participé aux trois sessions le méritaient amplement. Nous espérons que si ce concours doit perdurer, l'université acceptera de donner une bonification aux participants qui vont jusqu'au bout du concours.

Conclusion

1. Conclusion générale

A l'issue de ce concours, nous avons définitivement appris beaucoup sur la gestion de projet, et nous pouvons considérer que le but de cette unité a été pleinement atteint. Nous avons dû surmonter de nombreux échecs, redéfinir un projet, garder une motivation sans faille, concilier plusieurs emplois du temps, gérer les difficultés humaines, nous adapter en permanence. Nous avons aussi développé une relation de confiance les uns envers les autres : à cette échelle, il est impossible pour une personne de tout superviser. La distribution des tâches ensemble est donc primordiale. Nous allons laisser la conclusion à nos participants et aux membres du jury qui ont souhaité faire un retour sur le concours. Mais avant, nous tenons à signaler deux choses : ce concours n'est peut-être pas fini !

- Des associations veulent reprendre le concours. La volonté de le voir perdurer a aussi été un souhait que nous ont transmis des étudiants, des responsables de l'ESL, et des membres du jury. Nous les remercions tous.
- Nous sommes en train de monter un clip vidéo grâce à la captation de la finale et de la troisième session – après des capacités de graphistes et d'organiseurs, le monde du montage s'offre à nous. Nous espérons qu'elle sera prête pour la cérémonie de la rentrée solennelle. Dans tous les cas, elle sera sur notre page facebook, que nous allons continuer d'alimenter : Concours de plaidoirie (www.facebook.com/plaidoirieesl).

2. Livre d'Or

1. Quelques participants :

J'ai trouvé que ce concours était très positif dans l'ensemble, les commentaires des professeurs étaient toujours bienveillants et ont permis de progresser au fil des sessions. Le passage plus libres des questions était un peu stressant mais au final intéressant car il permet d'improviser tout en mettant en avant d'autres connaissances acquises sur le sujet : j'ai beaucoup aimé ce format et le temps alloué qui fait que c'était pas trop long (plaidoirie + questions).

Le concours était vraiment bien aussi car il permet de voir d'autres étudiants s'exprimer et donne la chance aux licences et masters de se rencontrer, se découvrir un peu et être bluffés par des plus jeunes que soi !

J'ai également beaucoup aimé pouvoir parler dans un micro, je trouve que les voix avaient plus de résonance comme ça et que ça faisait plus pro haha! et pour finir, les cadeaux étaient tops, merci encore !!

Par rapport aux améliorations, peut-être mettre en place plus de communication pour avoir un public plus important

JALLOUL Emma (Finaliste du concours de plaidoirie)

Mon retour les points positifs :

- une expérience enrichissante en rencontres humaines + en savoir et en connaissances juridiques et philosophiques.*
- des sujets qui changent (au regard des autres concours)*
- une organisation superbe + des organisateurs proches des participants + arrangeants et conciliants et toujours de bonne humeur :)*

Points (améliorables) :

- le nombre de personnes dans le jury pour les sélections (mais c'est vraiment parce qu'il faut trouver de l'amélioration)*
- la communication aussi (je suis certain que cela pourrait amener encore plus de monde)*

BERIOUNI Sahel (Participant – 3^{ème} du collège Master)

Il est de plus en plus rare d'avoir des étudiants qui ont le courage de l'audace d'organiser un concours en y mettant les moyens humains et matériels ! Ce projet était intéressant et a permis de donner une valeur ajoutée aux concours d'éloquence à UT1 en instaurant dès les premiers moments un élément contradictoire aux plaidoiries. Les sujets étaient ciblés et intéressants. Si le public n'a pas toujours été au rendez-vous, l'organisation et les candidats, eux, ont toujours fait au mieux pour assurer leur performance. Je remercie cette superbe initiative qui ne demandera pour s'améliorer qu'une politique de communication plus agressive et un écho plus grand auprès des étudiants. Mais cela sera certainement acquis lors des prochaines éditions. Remerciements donc.

GUYOMARC'H Alban (Participant – 3^{ème} du collège Licence)

Je me doute que cette idée de concours de plaidoiries a été le résultat d'une longue réflexion...

Mais sachez que cette longue réflexion a porté ses fruits car je pense ne pas être la seule à dire que ce concours fut une véritable réussite! Je pense que cela est principalement dû à son organisation qui est apparue particulièrement méticuleuse. Je tenais à vous remercier de nous avoir tous donnés la chance de pouvoir participer à une belle expérience: Effectivement dès mon entrée en première année à la fac, l'année dernière, le souhait de participer à de véritables travaux juridiques(bien que très simples par rapport à la vie de juriste qui m'attend), s'est très vite manifesté. En cela j'ai trouvé un véritable plaisir à me démener chaque semaine pour trouver les arguments au sujet de la plaidoirie, qui disons le sincèrement, était toujours intéressant. Ce concours m'a aussi testée dans la mesure où c'était la première fois que les arguments que je devais défendre ne correspondaient pas du tout à mon point de vue. Mon âme de féministe s'est d'ailleurs vue dès la première plaidoirie très mal en point lorsque j'ai dû me poser contre l'avortement...

Je tenais, par ailleurs, à préciser que ce concours ne m'a pas paru comme une compétition mais comme une activité très plaisante. En effet, je crois que cela est dû principalement à la possibilité d'avoir 3 "manches" et donc de profiter pleinement de "l'aventure" sans trop se soucier d'être éliminés à la fin de chaque plaidoirie.

Enfin rendons à César ce que l'on doit à César... Donc je vous rends tous les remerciements et toutes les félicitations pour cette belle réussite que vous méritez infiniment.

BENARDIA Donia (Participante - Collège Licence)

2. Quelques jurés :

Bravo aux trois organisateurs pour leur investissement dans ce beau projet ainsi qu'aux participants que les membres du jury ont pris beaucoup de plaisir à écouter, débattre sur des sujets difficiles, parfois clivant, avec dynamisme, intelligence et humour. Nul doute que toute le monde est ressorti grandi de cette expérience qui mérite d'être renouvelée. Elle a sans doute permis de révéler des vocations.

Valère Ndior (Jury – Professeur à l'université de Bretagne occidentale)

L'opportunité parfaite de joindre à la connaissance du droit l'élégance et de la force de la parole. Bravo pour cette belle initiative et cette organisation sans faille.

Bastien Alidor (Jury)

Félicitation pour ce beau projet mené à son terme dans une finale épique. Les candidats ont tous fait preuve d'un excellent niveau les organisateurs ont su conduire le concours d'une main de maître. En espérant que cette belle initiative perdure et fasse des émules.

Sacha Sydoryk (Jury)

Tant que la qualité de son organisation que celle des prestations, et ce dès la première sédition de ce concours de plaidoirie, laissent augurer pour lui un avenir prometteur. L'investissement des organisateurs a permis d'emblée de faire émerger des jolis moments d'éloquence et peut être même de faire naître des vocations chez certains postulants. Ils ont en

*effet fait le choix judicieux de situer ce concours sur le terrain des joutes oratoires sur des sujets liés de près ou de loin à l'union européenne, permettant ainsi de trouver un angle original pour contribuer à faire connaître l'École européenne de droit.
Bonne continuation pour les prochaines éditions de cet événement.*

Romain Vaillant (Jury)

3. Notre retour :

Tout d'abord, ce fut pour moi, un plaisir de réaliser ce projet aux côtés de Lilia et Hugo. Nous ne nous connaissions absolument pas avant de se lancer dans l'Unité 4, nous prenions alors le risque de ne pas s'entendre, d'avoir des caractères incompatibles. Bien au contraire, nous nous sommes entendus dès le départ et tout au long de cette UE4, que ce soit pour le projet sur les réfugiés ou bien le concours de plaidoirie. Nous étions tous les trois motivés, et ce, malgré la distance ou les autres difficultés rencontrées, il y en avait toujours un pour remonter le moral de l'autre si besoin, nous nous sommes soutenus mutuellement et complétés. Si c'était à refaire, je reprendrai les mêmes personnes.

Concernant le projet en lui-même, je suis heureuse d'avoir contribué à l'organisation de ce concours réalisé au sein de notre Université. C'est en effet une université dans laquelle je suis déjà personnellement investie (membre de l'association Corpo Arsenal depuis ma L1, élue en CFVU). C'est une réelle satisfaction et excitation de voir que nous avons pu aller au bout de ce que nous voulions mettre en place et par-dessus tout, voir que les personnes, que ce soit les candidats ou membres du jury, ont pris un réel plaisir dans notre concours, beaucoup nous ont félicité, encouragé à continuer et je les en remercie. Certains nous ont remercié car ils ont pris confiance en eux grâce à ce concours, et j'en suis plus qu'heureuse car là était un de nos objectifs. Je le reconnais, ce projet n'a pas été drôle tout au long de l'année avec les cours, les obligations personnelles de chacun, implications dans d'autres projets etc... mais quand je vois le résultat, je suis plus que contente et je remercie l'ESL de nous donner la possibilité de réaliser de tel projet.

Myriam Bennani

La possibilité donnée par l'École européenne de droit de créer un projet en groupe dans cette unité 4 a été pour moi la meilleure chose possible. J'ai eu également la chance d'avoir la meilleure équipe possible avec Myriam et Lilia, deux personnes investies comme j'en ai rarement vu. Si j'avais déjà eu l'occasion de travailler avec Lilia lors de notre passage commun au sein du bureau de la TESLA et ainsi de constater que ses qualités de travail et d'abnégation étaient toujours intacts ; j'ai découvert le travail appliqué et consciencieux de Myriam, permettant à nous trois de réaliser de concours.

Ce projet est de mon point de vu, une belle réussite, encore plus au regard de l'échec de notre premier projet. Outre le travail de groupe, ce projet nous a permis notamment de mettre en avant notre capacité d'adaptation face aux différentes situations auxquelles nous étions confrontés. Si certains points du projet nécessitent des améliorations et ont put être considérés comme des petits échecs, je retiendrais que du positif de ce concours, le reste est déjà oublié. Je souhaite remercier l'ensemble des personnes qui ont participé de près ou de loin à ce concours. L'école européenne et mes études supérieures s'achèvent sur la rédaction de ce compte rendu, je n'aurai pas pu rêver de révérence plus agréable.

Hugo Stephan

Si je devais reprendre ce projet à zéro, je le ferais exactement de la même façon. J'ai été ravie de travailler de nouveau avec Hugo et de découvrir Myriam. Ce concours m'a énormément apporté, par ses succès et pas ses échecs. Le projet initial me tenait beaucoup à cœur, et le fait de ne pas le voir se concrétiser a été dur, mais cela m'a permis de voir ce qui était réalisable et de mieux évaluer mes capacités, mes forces et mes faiblesses. Je n'ai jamais été très adepte des projets en groupe car concilier des habitudes de travail et des personnalités différentes peut s'avérer un défi insurmontable. Ce projet m'a prouvé le contraire.

La reconnaissance, les critiques, la motivation des participants, des membres du jury et de toutes les personnes qui nous ont apporté leur aide, ainsi que celle de Hugo et Myriam m'ont portée tout au long de ce projet. Mes trajets Narbonne-Toulouse n'ont pas été de tout repos, mais j'ai pris beaucoup de plaisir à organiser ce concours, à résoudre les difficultés, à prendre du recul avec mes partenaires pour que nous allions toujours vers une amélioration. L'Ecole Européenne de Droit s'achève pour moi, et je peux le dire : cette unité est celle qui m'a le plus apporté et qui m'a le plus épanouie.

Lilia Meunier--Mili

Annexe n°1 : Première grille d'évaluation

Fond de la présentation	<i>Très satisfaisant</i>	<i>Satisfaisant</i>	<i>Passable</i>	<i>Faible</i>	<i>Insatisfaisant</i>
	<i>10 à 8 pts</i>	<i>8 à 6 pts</i>	<i>6 à 4 pts</i>	<i>4 à 2 pts</i>	<i>2 à 0 pts</i>

Justesse des arguments					
Profondeur des arguments					
Réflexion touchant à plusieurs domaines					
Utilisation d'exemples pertinents					
Appropriation et problématisation du sujet					
Originalité et créativité					
Réponses aux question du ?					
Capacité à convaincre					

Total sur 80 points :

<i>Forme de la présentation</i>					
<u>Evaluation</u>	<i>Très satisfaisant 10 à 8pts</i>	<i>Satisfaisant 8 à 6 pts</i>	<i>Passable 6 à 4 pts</i>	<i>Faible 4 à 2 pts</i>	<i>Insatisfaisant 2 à 0 pts</i>
Réponse structurée					
Introduction des arguments					
Conclusion adéquate					
Contact et intérêt du jury					
Evite de lire ses notes					
Voix claire et audible					
Langage adapté					
Respect du temps imparti					
Absence de signe de nervosité et parasitage de la présentation					

Total du 90 points :

Total général sur 170 points :

Annexe n°2 : Liste des candidats au 26 décembre 2017

	Nom	Prénom	Adresse mail	N° étudiant	Formation
1	AMAN	Mélanie	Aman.melanie@gmail.com	21504538	L. Droit
2	CUVELIER	Brayan	Brayan.cv175@gmail.com	21605681	L2 Droit
3	BENIMEDOURENE	Nazim	benimedourene@gmail.com	21609218	L3 2 ^{ème} année sciences Po Toulouse
4	GANDOULY	Axel	Gandouly.axel@hotmail.fr	21200532	L3 Droit
5	DJEDJE	Jean-Christophe	Jeanchristophed0@gmail.com	2140881	L2 Droit
6	DAKHLI	Nour	Nour.dakhli@hotmail.fr	21611347	L2 Droit Prépa D1 ENS Ozenne
7	BERIOUNI	Sahel	Beriouni.sahel@gmail.com	21503713	L3 Droit
8	NGUEMA	Agnes	Agnes.nguema@orange.fr	21607940	L2 Double Diplôme Franco - allemand
9	AUDIÉ	Salomé	salomeaudie@hotmail.fr	21611320	CPGE ENS D1 2 nd e année L2 Droit
10	BELASRI-NOGUEIRA	Brahim	brahim.blsr-ngr@outlook.fr	21611323	CPGE ENS D1 2 nd e année L2 Droit
11	BENARBIA	Donia	benarbia.d@gmail.com	21700282	L1 Droit
12	OUVRY	Romain	Ouvry.romain@gmail.com	21704143	L1 Eco Droit
13	BOÉ	Sébastien	s-boe@outlook.fr	21610547	L2 Droit
14	FONTANIE	Emma	Emma-43@hotmail.fr	21705524	L1 LDA
15	MOSDIER	Alizée	Alizee.mosdier@gmail.com	21100329	M1 Daff Parcours Daff + DUDUE
16	JALLOUL	Emma	Emma.jalloul@yahoo.fr	21706248	M1 Droit international
17	KARL	Fiona	Fiona.emily.karl@gmail.com	x	L3 DUDUE

1 8	SERT	Cassandra	Cassandra.sert@gmail.com	21515501	L3 Droit (Double diplôme Jersey)
1 9	BOLZAN	Chantal	Chantal.bolzan@icloud.com	21700418	L1 LDA
2 0	AMDA	Mostapha	Amda.mostafa@gmail.com	21706066	M2 Juriste international
2 1	VENA	Amandine	amandinevena@gmail.com	21504509	L3 Economie et Droit
2 2	PRADEL	Jérémy	Jeremy3pradel@gmail.com	21512503	L2 Droit
2 3	BOUTILLIER	Greg	Greg.boutillier@gmail.com	21301492	L2 Droit
2 4	RUBEN	Atlani	rubenatmani@gmail.com	21612813	L2 Droit
2 5	LASSERE	Louis	Louis.lasserre@yahoo.fr	21400742	M1 DAFF
2 6	LEFEUVRE	Briac	Briac.lefeuvre@hotmail.com	21602484	M1 DI

Annexe n°3 : Liste des sujets de la première session

La gestion de la crise des migrants : mission impossible?
 Se rassembler pour exister ou s'isoler pour s'affirmer ? (nationalisme, indépendantisme ...)
 Le juge national face au juge européen : un dialogue ou une concurrence?
 L'économie est-il toujours le facteur de rassemblement de l'Union ?
 La laïcité à la française : une espèce en voie de disparition
 Une Europe des Nations ou une Nation européenne?
 L'Europe face à la crise économique : échec ou réussite?
 L'union est-elle dirigée par la France et l'Allemagne?
 L'UE est-elle soumise aux Lobbies ?
 L'UE doit-elle devenir une OI pour transcender les différends ?
 L'avortement en France : et si nous étions allés trop loin?
 Le Brexit : échec annoncé ou réalité inévitable?